



FLASH

n° 191

Octobre 2023

Publication numérique périodique de la F.F.A.M. destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et à leurs membres, ainsi que ceux de la section des membres individuels



Mes chers amis,

EDITO

L

e flash revient enfin ! Concocté par notre chère Claudine, il reprend les informations que vous voudrez bien lui adresser ou que nous glanons au gré des articles de Presse et en particulier ceux que relaie ce cher Paul-Henry de Vitton et autres événements liés aux moulins de France.

Cela faisait trop longtemps qu'il n'était pas paru, mais nous ne manquons pas de travail entre le difficile et lourd combat européen, les nombreuses procédures engagées, une campagne de Presse malheureusement sans grand effet au mois de juin et divers courriers adressés aux membres du gouvernement et des parlementaires en plus des activités courantes de notre Fédération.

Ce week-end tous les présidents d'association recevront 2 documents et 2 courriers types qu'il serait utile d'adresser le plus largement possible (tout leur sera expliqué en détail). Ces documents vous le verrez sont importants.

La semaine prochaine notre Fédération sera présente comme chaque année au salon du Patrimoine à Paris. Nous espérons vous y croiser nombreux.

Sur ce bonne lecture et...

Que vivent les moulins de France !

Pierre Meyneng

SOMMAIRE

Edito

Histoires d'eaux

Agenda

J.P.P.M. - Congrès

- En région

Un très grand merci à tous ceux qui ont répondu favorablement à notre appel de fonds destiné à renflouer le Fonds de Solidarité nécessaire à la continuation de notre combat juridique.



HISTOIRE D'EAUX

Les chiffres-clés du BSH BULLETIN NATIONAL DE SITUATION HYDROLOGIQUE

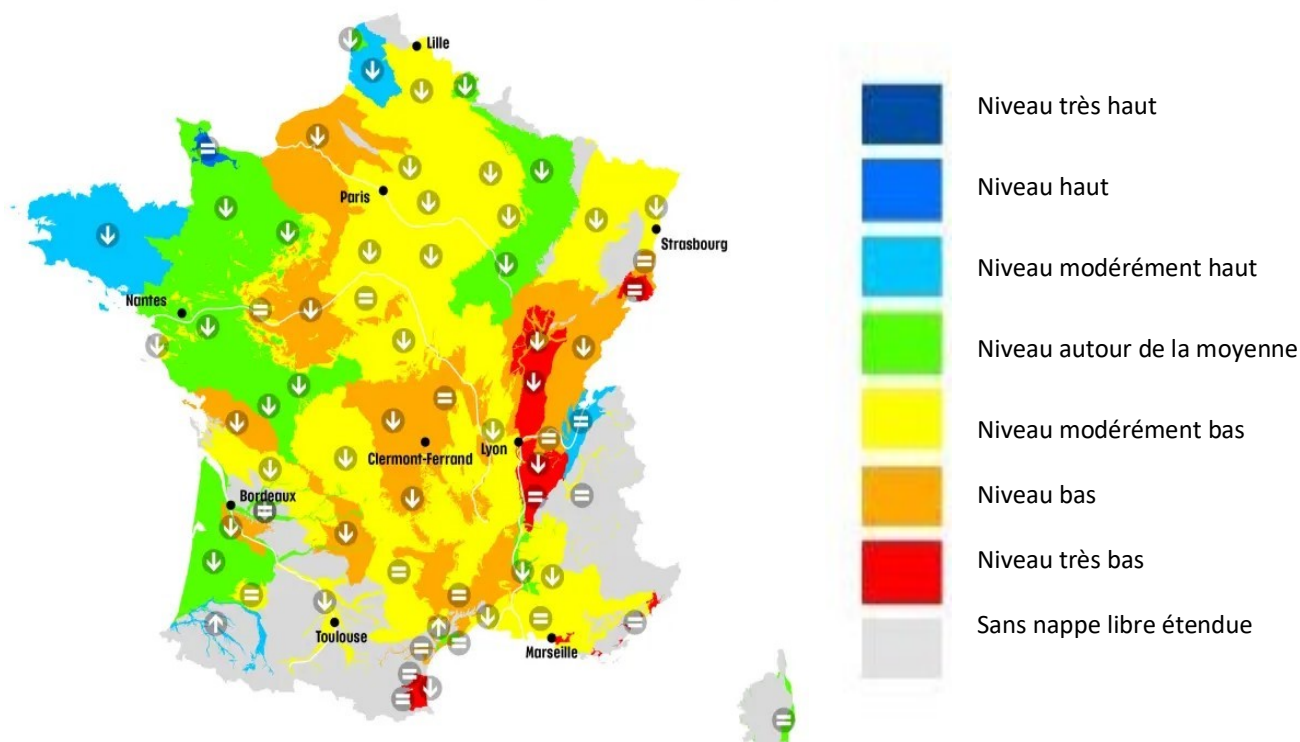
Un rapport à la normale des précipitations proche de la normale en moyenne sur la France en juillet avec un fort contraste nord/sud,

Une humidité des sols conforme à la saison en moyenne sur la France mais géographiquement contrastée avec une humidification des sols sur le Nord-Ouest et un assèchement sur le reste du pays,

72% des niveaux des nappes sous les normales mensuelles,

35 départements sont en crise,

52 départements sont en alerte ou alerte renforcée sécheresse.





AGENDA F.F.A.M.

Notre congrès

Est prévu dans le Finistère sud
du 26 au 29 avril 2024
Il sera piloté par Benoit Huot
président de l'association
des Moulins du Finistère et toute son équipe.



Les J.P.P.M.

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins auront lieu les :

21 - 22 et 23 juin 2024

Le thème choisi est taillé sur mesure pour tous les propriétaires de moulins :

« L'eau, utile à tous »



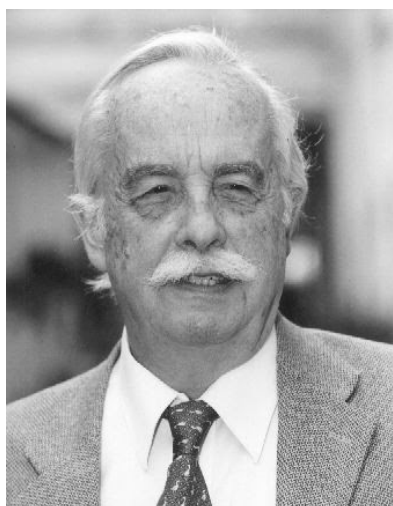
AGENDA F.F.A.M.

Les Journées Européennes du Patrimoine :

Du 21 et 22 septembre 2024

Le Salon International du Patrimoine Culturel :

Du 24 au 27 octobre 2024



C'est avec tristesse que notre association fait part du décès de Michel Fontaine, ancien président, puis président d'honneur de Maisons Paysannes de France.

Michel Fontaine a été un président emblématique et ambitieux. Ses compétences et son autorité naturelle ont marqué ceux qui l'ont côtoyé, notamment durant ses mandats de président de 1997 à 2011 où il a renouvelé l'association par un dévouement sans égal doublé d'une grande autorité de bâtisseur et certainement comme il le disait un « entregent » important.

Article de Jean-Michel Gelly, chargé des relations extérieures pour l'association
Maisons Paysannes de France



Flash 191

A noter



"Les poissons migrateurs et la ressource en eau" : comment prendre en compte les besoins en termes de quantité et de qualité de l'eau pour les poissons grands migrateurs.

Vous pouvez désormais vous inscrire pour assister aux Rencontres Migrateurs de Loire de LOGRAMI en 2023, et ce, jusqu'au 15 novembre 2023. Pour rappel, elles auront lieu les 28 et 29 novembre 2023

à l'espace Chantemelles, proche d'Orléans.

Vous pouvez vous inscrire en remplissant le formulaire sur le site des Rencontres Migrateurs :

rencontres.logrami.fr

En partenariat presse avec
PUISSANCE HYDRO

Ad'Hydro
Hydroélectricité

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
<https://adm-hydroelectricite-bfc.ademe.fr>

10^{ème} rencontre de l'hydroélectricité **Les 10 ans !**

30 novembre après-midi (visites) et 1^{er} décembre à Beaune

Producteurs, porteurs de projet, professionnels, collectivités, services de l'Etat...
Venez vous informer, vous exprimer, partager et échanger !



Aider Guillaume à sauver Le Moulin du Pont Neuf

Aidez nous à payer les frais de justice supplémentaire pour éviter, la destruction du **Moulin du Pont Neuf** situé en Bretagne. Depuis 1791 l'Administration l'a recensé, mesuré, taxé. En 2023 soit après plus de 230 années l'Administration décide de le considérer non autorisé et assigne la démolition du Moulin par un Arrêté de Mise en demeure de démolition.

Nous appelons votre mobilisation pour soutenir :

-L'écologie et la ressource en eau et l'écosystème établis dans ce lieu depuis plus de deux siècles, ces ouvrages participent à la préservation de la faune et à la recharge en eau des nappes phréatiques. Voir étude de M. Pierre Potherat "Si les truites pouvaient parler"

-La conservation du patrimoine, le Moulin est complet de ses machines tournantes et fonctionnelle... (Visites possible sur demande)



Une cagnotte a été ouverte sur Leetchi. Voici le lien :

<https://www.leetchi.com/fr/c/aider-guillaume-a-sauver-le-moulin-du-pont-neuf>

Guillaume SCOLAN 06 20 86 66 52—Mail : guillaume.scolan@hotmail.fr

Dans le cadre de la restauration de son moulin,

Jean-Marie adhérent de l'ARAM BN recherche une :

TRÉMIE à CÉRÉALES, de préférence ancienne !

dimensions : 1 m X 1 m

Faire offre par retour courriel à : contact@moulins-rivieres.fr

Nous transmettrons à notre adhérent ... Merci de faire circuler !

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.



L'association Moulins et Rivières de la Vienne se met en guerre contre la jussie ...



Désormais l'association Moulins et Rivières de la Vienne s'associe à la Fédération de Pêche de la Vienne, le Syndicat de rivières des Vallées du Clain aval, l'association de pêche la Brême Poitevine afin de ramasser cette année la jussie, cette plante invasive qui a été introduite au 19^e siècle. Elle était appréciée comme ornement des bassins dans les jardins, puis elle a envahi les étangs landais, la Brenne et le marais poitevin. Il faut garder à l'esprit que cette propagation a été facilitée par le fait qu'elle était en vente libre. Aujourd'hui la solution la plus efficace pour son éradication est l'arrachage à la main et non mécanique puisque cette plante sectionnée par un engin recolonise à nouveau l'espace.

Les conséquences du développement malvenu de la jussie provoque un ralentissement de l'écoulement des eaux, un captage des sédiments qui perturbent la navigation, l'irrigation, la pêche etc... Le souci majeur est que cette plante a peu ou pratiquement pas de prédateurs ou de parasites qui pourraient cantonner sa croissance. Heureusement la « carpe amour » ne fait pas le tri des végétaux et consomme tout ce qui se présente à elle. Entre autres dans le marais de Saint-Lumine de Coutais une expérimentation émane de 2 Machecoulais qui ont mis à disposition leurs troupeaux, spécialisés dans l'éco-pâturage, et où ils dégusteraient la jussie et sa fleur jaune... La conséquence est que le milieu aquatique est altéré dans sa diversité et cela entraîne un important déséquilibre de l'écosystème. Pour information les racines peuvent atteindre jusqu'à 3m dans le sol.

Joël Faucher



Le Moulin Trancart à l'honneur ou

Un exemple à suivre



Aujourd'hui la sauvegarde du 3^e patrimoine de France que représentent les Moulins donne des opportunités d'aménagements de lieux d'hébergements et touristiques.

De ce fait nous avons décidé d'aménager le Moulin de Trancart en gîte de groupe pouvant accueillir et héberger des hôtes avec toutes sortes de handicaps, les lieux ayant été adaptés afin d'offrir le maximum de confort et surtout de sécurité pour un établissement recevant du public.

Nous sommes honorés d'être reconnus par la profession, mettant un point d'honneur à n'exclure personne, pas même les animaux de compagnie.

Joel Faucher